



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale de l'alimentation

Bulletin d'informations pour les vétérinaires sanitaires n°17

Date de publication : 22/12/2025

INFORMATION-EVOLUTIONS RECENTES DE CALYPSOVET

La nouvelle livraison de CalypsoVet a été mise en production le lundi 22 décembre 2025.

Cette version intègre notamment les dernières fonctionnalités relatives à la VSO, précédemment en attente de mise en production.

Les fonctionnalités désormais disponibles :

- **Facturation des visites sanitaires** : cette fonctionnalité s'appuie sur les mêmes principes que les autres modules de facturation disponibles dans CalypsoVet.
 - A titre d'information, la mise en paiement des DDPP est possible lorsque la visite a le statut « **réalisée** » et que le questionnaire de visite associé a le statut « **Validé** ».
 - Un **tutoriel** sera mis à disposition prochainement sur le portail CalypsoVet.
- **Edition et le téléchargement au format PDF du questionnaire de visite**, une fois celui-ci renseigné par le vétérinaire

Par ailleurs, d'autres évolutions sont incluses dans cette nouvelle version :

- Possibilité pour le vétérinaire de **transférer en masse les élevages pour lesquels il est vétérinaire sanitaire** d'un DPE sur un autre de ses DPE.
- Possibilité pour **le vétérinaire et les agents de l'Etat de modifier des dates d'ouverture et de fermeture des relations Est VS.**
- **Gestion des dates de fermeture des DPE**, permettant à un vétérinaire de saisir une intervention à une date antérieure, même si le DPE est actuellement fermé, sous réserve que :
 - ❖ Le DPE était ouvert à la date de l'intervention.
 - ❖ Le vétérinaire était présent dans le DPE à la date de sa fermeture.